



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél : 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site intradef : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsodefense.fr>

Paris, le 18 décembre 2025

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M

Paris, le 18 décembre 2025

Déclaration Liminaire UNSA-Défense

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.

Cette dernière instance sociale de l'année 2025, CSA Ministériel, se tient donc à moins d'une semaine des fêtes de fin d'année. Nous pourrions remonter le temps et tout ce travail, cette matière sociale que nous avons modelée cette année encore, avec une orientation aux instruments quand rien ne dysfonctionne mais bien souvent par le recours au sextant tant ces instruments ont fait défaut et tant une mer calme et une météo sociale apaisée auront manqué. Tous ici, nous le savons, nous faisons du mieux que nous pouvons pour améliorer, défendre, représenter, soutenir, améliorer, informer, relever parfois, cette communauté de personnels civils. Ces personnels civils dont il nous importe de rappeler à quel point leur fidélité et leur engagement au service du collectif bien sûr, mais plus largement de la Nation toute entière, sont démontrés chaque jour. Cette fidélité, cet engagement imposent le respect, en dépit des contraintes qui pèsent sur eux.

Avec la conscience aigüe d'un contexte politique, mais aussi géopolitique, d'un monde entré dans une ère de déraison dont les agents civils mesurent parfaitement les conséquences. Celles-ci, quand bien même elles ont été rappelées dans des termes par trop brutaux par le Chef d'Etat-Major des Armées, ne retirent en rien évidemment les sous-jacents d'une situation conflictuelle et hybride, des menaces sur nos démocraties. Cette nouvelle donne de la « Loi du plus fort » mérite autre chose que les petits calculs politiques dont personne n'est dupe évidemment. Ce 18 décembre 2025, à deux semaines du basculement sur une nouvelle année budgétaire, la France ne dispose pas encore de cette Loi de Finances indispensable. Indispensable pour assumer la continuité de la mission de notre service public de la Sécurité avec un grand S, portée, beaucoup l'oublient, par le ministère des Armées. Faut-il être ignorant à ce point pour imaginer « jouer » avec un budget de la nation et particulièrement celui des Armées dans ce contexte ? La réponse est dans la question. L'UNSA Défense l'a dit et répété, ce n'est pas qu'une formule : « *Vivre dans un pays en paix n'a pas de prix* ». Le budget des Armées en est le coût à payer, dès lors que, rappelons ici cette sentence du Général De Gaulle, plus que jamais d'actualité : « *Dans tout ce qui est une nation, et, avant tout, dans la nôtre, il n'y a rien qui soit capital plus que ne l'est sa défense* ».

Il y a donc peu de chances que le Père Noël bénéficie d'un régime de faveur cette année encore. Et il faut bien le reconnaître, malgré la tristesse du constat... mais dans quelque perspective qu'on l'étudie, l'existence du père Noël ne supporte aucun angle d'investigation.

Nous passerons rapidement sur l'angle scientifique. Un traîneau non immatriculé à l'heure des obligations CRIT'AIR, celles sur la navigabilité aéronautique ministérielle et l'augmentation de la prime de compétence aéronautique pour les seuls agents militaires, un engin sillonnant de nuit un ciel déjà sous étroite surveillance avec un seul feu rouge luminescent à l'avant et défiant tous les systèmes de détection du ministère des Armées, remettrait sérieusement en cause, la responsabilité des contrôleurs aériens CAER déjà en sous-effectif chronique et dont l'UNSA a évoqué la situation particulièrement compliquée avec la directrice de la DRH/DGA, il y a quelques jours. Également la pertinence de l'augmentation du budget des armées attendue pour 2026 et le saut technologique modélisant l'ambition d'un ministère digne du 3^{ème} millénaire. Une DGA, comme l'UNSA l'a dit au nouveau Délégué, le 10 décembre dernier, déjà soumise au sport national du « DGA bashing » par ses irréductibles détracteurs, ne manquerait pas de vivre un sale moment. Les agents ont le nez dans le guidon, ils ont donc d'autres chats, d'autres rennes en la circonstance, à fouetter. Rennes volants de surcroit... que seul un homme a pu à ce jour observer... homme contraint, par dépit, à repousser son âge légal de départ en retraite en attendant la fin du brouhaha politique sur ce sujet. Or, aucune espèce de rennes connue à ce jour ne sait voler. Comme 300000 espèces d'organismes vivants ne sont pas encore classées, rien ne permet d'en exclure complètement l'existence. Ce qui rebattrait là aussi sérieusement la stratégie du Service de Santé des Armées en matière de recherche

scientifique et de priorisation des crédits dédiés, comme rappelé par le Directeur central, il y a quelques jours à peine : « **D'abord soigner les militaires, les moustiques après** ». Alors le renne... on imagine... Il fut même évoqué la stratégie SSA 2026 sous le modèle d'une « lettre au Père Noël »... je dis ça, je ne dis rien, même si certains semblent y croire encore un peu.

L'analyse budgétaire ne supporte pas mieux l'investigation. A l'heure d'un budget contraint, de la résorption d'une dette publique abyssale, comment imaginer un montage financier permettant de distribuer avec autant de générosité, autant de cadeaux, en une seule nuit de surcroit. Comment cela pourrait-il ne pas alerter nos services de renseignements ? Eliminons en préalable, le ministre de l'économie et celui de la fonction publique, la notion de cadeau ne leur étant qu'un vague et lointain souvenir. La loi de finances n'est toujours pas votée à l'heure de cette déclaration, il n'y a donc aucun motif ni à passer à travers les mailles du filet, ni à imaginer une mesure catégorielle dérogatoire. Et si l'on connaît un tant soit peu la nature humaine et la considération envers les personnels civils, quelle probabilité existe-t-il à ce qu'un homme normal choisisse, sans raison particulière, de consacrer sa vie à offrir des cadeaux, mettant ainsi dans un embarras évident et une situation plus que délicate ces agents civils que nous représentons ici, lorsqu'ils doivent honteusement expliquer le 24 au soir à leur progéniture, que l'inflation a progressé de 25% depuis 20 ans et leurs rémunérations de seulement 8% sur la même période. Définitivement non ! Le père Noël ne saurait être un agent public.

L'investigation zonale du ministère ne résistera pas davantage à l'analyse. Vous présentez ce jour un nouveau plan de transformations et de restructurations ne comptant pas moins de quelques 380 suppressions de postes et 2800 transformations. Faut-il voir une relation de cause à effet entre la localisation du secrétariat du Père Noël à Libourne et le fait que le ministère des Armées ne compte aucun établissement dans cette cité girondine, écartant donc toute possibilité de mobilité et de fait tout soupçon de connivence avec un agent civil du ministère. S'il fallait anéantir la dernière suspicion, rappelons que ces agents œuvrent du 19 novembre au 24 décembre, et que le N+1 méconnait visiblement les modalités de l'accord-cadre ministériel en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail et assurément, celles aussi relatives au télétravail en dehors de ces périodes.

L'investigation RH serait sans doute intéressante. Le rêve de tout employeur. Un seul individu capable d'abattre le travail d'une année en une seule nuit... un idéal RH en quelque sorte. Comme nous savons la description du personnage, il est peu probable dans le temps imparti que le job soit fait. L'hypothèse des sosies sera rapidement écartée et il ne resterait alors que la mise en place dans l'urgence d'un plan de recrutements à l'heure d'un budget incertain, d'une fidélisation aléatoire et d'une logique de rémunération archipelée, déjà largement incompréhensible, selon les fonctions de chacun, les adresses à visiter, le nombre d'enfants à gâter, les primes de nuit, de vol, de distances, de jour férié, les primes numériques ou nucléaires pour accélérer le processus. Sans compter les effets sur la santé de port de charges lourdes... Misez peut-être sur les agents d'une DSNJ en souffrance physique de ces charges lourdes en JDC et autres difficultés maintes fois témoignées et maintes fois ignorées par l'employeur. Non, décidemment, le vieil homme barbu et généreux ne passe pas par la case ministère des Armées, la hotte semble bien trop lourde à porter.

Oublions l'investigation géographique permettant d'identifier chaque logement contenant au moins un enfant sage. Pour cela, faudrait-il que l'individu dispose d'un fichier d'adresses à jour, ce qui, à l'heure de la remise en question des règles de logement ministériel des personnels civils par DTIE, sème inévitablement une pagaille géographique sans nom et une perte de productivité évidente, l'homme ne pouvant naturellement pas distinguer ce qui relève du domanial ou du conventionné.

Mais tout cela ne vaut que si nous partions du postulat d'une croyance en l'existence d'un homme providentiel, celui d'une seule nuit, fût-elle la plus enchantée pour les enfants, parfois pour les grands aussi... Ce n'est plus le cas depuis longtemps... désolé d'anéantir ici les dernières illusions sur l'homme en rouge. Problème de navigabilité, problème de légalité et de sécurité, problème de crédibilité, problème d'attractivité, problème de mobilité et problème de budget, problème de naïveté et d'habitabilité, sans parler des problèmes de cheminées... franchement, cette année encore, nous aurons du mal.

Alors, pour terminer, permettez à l'UNSA de remercier l'ensemble de ses délégués, celles et ceux qui partout et tout le temps ont œuvré cette année encore dans tous les domaines, à sans cesse et avec un engagement visible, pour défendre et représenter cette communauté des personnels civils et leur bien commun, comme l'ont fait tous les délégués de toutes les organisations syndicales, n'ayez aucun doute... Toutes et tous ont dépensé sans compter... et à leur tour, ils souhaitent à chacune et chacun d'entre vous, d'avoir pour ces quelques jours qui viennent et pour celles et ceux qui vous sont proches et chers... des pensées sans compter.

Merci par votre attention d'y avoir cru un peu... ou pas. Nous interviendrons comme toujours au fil des sujets traités dans cette instance. L'UNSA souhaite terminer cette déclaration en saluant et en remerciant chaleureusement et très amicalement Arnaud LECOQ, qui, tout au long de ces longues années à nos côtés, a toujours fait preuve de professionnalisme, d'efficacité et d'une extrême gentillesse. Nous te souhaitons le meilleur Arnaud dans cette nouvelle page qui s'ouvre à toi.